

## Termes de référence

LRPS – 2021 - 9167872

### Consultation pour une enquête sur les perceptions et l'acceptabilité du vaccin anti HPV dans le Royaume du Maroc

<b>Mission</b>	<b><u>Réaliser une enquête sur les perceptions et l'acceptabilité du vaccin anti HPV dans le Royaume du Maroc</u></b>
<b>Type de contrat</b>	Institutionnel/individuel
<b>Durée</b>	<b>40 jours/homme</b> étalés sur une période de deux mois
<b>Date de début</b>	Juillet 2021
<b>Processus de sélection</b>	Appel à consultations

## Sommaire

1. Contexte .....	3
2. Objectifs de la consultation .....	4
2.1 Objectif général .....	4
2.2. Objectifs spécifiques.....	4
3. Méthodologie .....	4
4. Populations cibles de l'enquête.....	6
5. Zones géographiques cibles :.....	6
6. Portée de l'enquête .....	6
7. Utilisateurs de l'enquête .....	7
8. Tâches et Responsabilités du (de la) consultant(e)- Bureau d'études .....	7
9. Livrables et calendrier de la consultation.....	7
10. Supervision de la consultation.....	8
11. Profil de(s) consultant(s) / bureau d'études.....	9
8.1. Expérience .....	9
12. Considération éthiques.....	10
13. Dossier de l'offre .....	11
14. Offre technique :.....	11
15. Offre Financière .....	12
16. Méthodologie d'évaluation des offres .....	12
17. Soumission et processus de sélection .....	14

## 1. Contexte

Le cancer du col de l'utérus demeure un problème de santé publique partout dans le monde et constitue l'une des principales causes de décès par cancer chez les femmes et dont 85% se produisent dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Ainsi, selon l'organisation mondiale de la santé, en 2018, le nombre de nouveaux cas de cancer du col de l'utérus est d'environ 570.000 et le nombre de décès est de plus de 311.000 femmes.

Au Maroc, le cancer du col de l'utérus est le deuxième cancer féminin selon le Registre des Cancers du Grand Casablanca 2008-2012. Il constitue un problème de santé publique. Selon le Centre international de recherche sur le cancer (IARC) - GLOBOCAN 2018, le nombre de décès dû au cancer du col utérin est passé de 1.076 en 2012 à 2.465 décès en 2018. Quant au nombre de cas de cancer du col utérin, il a augmenté considérablement, passant de 2258 nouveaux cas par an en 2012 à 3388 en 2018. Le Maroc a le taux de cancer du col de l'utérus le plus élevé dans la région EMRO et la Région MENA.

Depuis 2009, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande d'inclure la vaccination contre le HPV dans les programmes nationaux de vaccination des pays dans lesquels le cancer du col de l'utérus est une priorité de santé publique et où une mise en œuvre offrant un bon rapport coût efficacité et viable est réalisable.

Ainsi, et dans le cadre de la mise en œuvre du plan cancer 2009-2019, le Comité National Technique et Scientifique de Vaccination a approuvé la pertinence de la vaccination contre le HPV au Maroc et a recommandé la vaccination des filles âgées de 11 ans.

Dans cette optique, le Ministère de la Santé prévoit l'introduction de la vaccination contre le HPV dans le calendrier national de vaccination afin de contribuer à la réduction de la morbidité et la mortalité liées au cancer du col de l'utérus dans notre pays.

La communication constituant un axe essentiel dans le processus d'introduction de tout nouveau vaccin, il est primordial pour la réussite de l'implantation du programme l'introduction du vaccin anti HPV et pour l'adhésion de la population cible, de développer une stratégie de communication basée sur des preuves et plus particulièrement avec la conjoncture actuelle liée à la pandémie COVID-19 qui peut impacter la prise de décision quant à une éventuelle vaccination, notamment celle anti-HPV.

A cet effet, le Ministère de la santé et ses partenaires envisagent de réaliser une enquête nationale afin des générer des preuves sur les connaissances, la perception, le niveau d'acceptabilité, les attentes de la population cible, les valeurs sociales et les leviers susceptibles d'influencer

positivement ou négativement l'adhésion de la population. Les résultats de l'enquête permettront d'orienter la stratégie de communication pour l'atteinte des objectifs de la vaccination anti-HPV.

## 2. Objectifs de la consultation

### 2.1 Objectif général

La présente consultation a pour principal objectif de faire une enquête sur les perceptions et l'acceptabilité du vaccin anti-HPV auprès de la population en particulier les parents ou tuteurs de filles en âge d'être vaccinées selon le plan national d'introduction du vaccin anti-HPV.

### 2.2. Objectifs spécifiques

- 1- Mesurer le niveau de connaissances, les attitudes et perceptions de la population par rapport au cancer du col de l'utérus et au vaccin anti HPV y compris la perception de la population vis-à-vis des risques du cancer du col de l'utérus ;
- 2- Identifier les déterminants socio-culturels économiques et environnementaux susceptibles d'entraver ou faciliter l'atteinte des objectifs de la vaccination contre le HPV ;
- 3- Identifier les sources d'information utilisées par la population marocaine, migrante et réfugiée en matière du cancer du col de l'utérus ainsi que pour accéder à l'information sur les questions liées à la santé;
- 4- Mesurer l'acceptabilité de la population y compris les filles de 11 ans par rapport à la vaccination anti-HPV et explorer les causes du rejet éventuel du vaccin ;
- 5- Mesurer l'impact potentiel de la pandémie Covid-19 sur la prise de décision pour la vaccination anti-HPV ;
- 6- Relever les attentes de la population par rapport aux éventuelles solutions envisageables pour lutter contre le cancer du col de l'utérus ;
- 7- Faire des recommandations pour orienter les actions de communication pour l'introduction du vaccin anti-HPV.

## 3. Méthodologie

La méthodologie sera mixte à savoir qualitative et quantitative. Elle sera inclusive avec un accent particulier sur les principes d'équité, les dimensions culturelles et linguistiques, les questions liées au genre et la prise en compte des populations en situation de vulnérabilité aussi bien en milieu urbain que rural y compris les populations en situation de migration et réfugiées ainsi que les enfants vivant dans les institutions.

Une revue de littérature sera faite en vue de prendre en compte les résultats d'enquêtes et d'études pertinentes pour la présente enquête.

Au regard de la situation actuelle liée à la pandémie covid-19, la collecte de données pourrait se faire à l'aide d'appels téléphoniques, de technologies de l'information, des médias sociaux ainsi que des sites de presse électronique, ou autre moyen approprié.

Les bureaux d'études/Consultant.e.s candidat.e.s feront, dans la note méthodologique (1<sup>er</sup> livrable), des propositions pour la méthodologie d'enquête y compris l'échantillonnage le plus approprié pour répondre aux besoins de l'inclusivité de l'enquête par rapport aux différentes cibles et la représentativité au regard des zones géographiques, des milieux rural/urbain, niveau de vie, du genre, enfants (scolarisés/non scolarisés), parents, tuteurs, migrants, réfugiés...

Les bureaux d'études/Consultant.e.s soumissionnaires. devront fournir des clarifications relatives aux modalités de collecte des données à distance ainsi qu'au respect des considérations éthiques conformément à la procédure de l'UNICEF relative aux normes éthiques en matière de collecte et d'analyse des données, de recherche et d'évaluation (avril 2021) et à ses directives relatives aux les considérations éthiques pour la collecte de données à distance en période de pandémie de COVID-19 (voir annexes No1 et No3). .

Les bureaux d'études/Consultant.e.s candidat.es à cette consultation devront inclure dans la note technique une description précise de la méthodologie en tenant compte des orientations indicatives ci-dessous :

### **Le volet qualitatif**

La composante qualitative se fera à travers :

Des discussions de groupes dirigées/ focus groups : par catégories de populations y compris les populations en situation de migration et réfugiées, par groupes d'âge, sexe et selon les milieux urbain et rural. Le bureau d'étude doit suggérer une approche et les ressources à utiliser pour assurer ces focus groups à distance.

### **Le volet quantitatif**

Il se fera à travers l'administration d'un questionnaire. L'échantillonnage assurera une représentativité des milieux urbains et ruraux pour les segments de population identifiés et couvrant l'ensemble des régions ciblées.

Les étapes attendues pour mener de l'enquête sont les suivantes :

- Développer le protocole et les outils de l'enquête en français et les traduire en arabe

- Etablir un échantillon représentatif des différentes catégories de populations, tranches d'âges, milieux de résidences, niveaux de revenu et de populations spécifiques telles que les migrants et réfugiés...
- Définir la taille de l'échantillonnage et proposer des méthodes d'échantillonnage.
- Développer les outils de collecte : questionnaire et guides d'entretien en étroite collaboration avec les différentes parties prenantes avec un accent particulier sur le respect des considérations éthiques tel qu'exigé par des directives de l'UNICEF en matière de l'éthique dans la génération des évidences impliquant les enfants
- Tester et valider les outils de collecte, faciliter une réunion avec l'équipe et le Comité de Pilotage du projet, et l'équipe d'enquêteurs pour valider les données de pré-test obtenues et affiner les outils.
- Élaborer un plan de formation et son contenu pour les superviseurs et enquêteurs. La formation devrait être effectuée en arabe et en français .
- Coordonner la collecte de données, l'analyse et le traitement des données à l'aide de logiciels d'analyse de données statistiques appropriés.
- Élaborer les rapports préliminaires et finaux (Présentation Powepoint et narratif)

#### 4. Populations cibles de l'enquête

L'enquête ciblera essentiellement :

- Les parents ou personnes en charge de filles âgées de 11 ans ;  
Les filles âgées de 11 ans (scolarisées et non scolarisées) ;
- Les professionnel.le.s de la santé ;
- Le personnel de l'Éducation ;
- Les autorités administratives, communautaires et religieuses ;
- Les acteurs de la société civile.

#### 5. Zones géographiques cibles :

L'enquête ciblera les 12 régions du pays. La méthodologie doit proposer un échantillon représentatif de l'ensemble des régions en tenant compte de la représentativité urbaine/rurale et par sexe.

#### 6. Portée de l'enquête

L'enquête couvrira la période qui précède le lancement et l'introduction du vaccin anti HPV prévu en octobre 2021.

## 7. Utilisateurs de l'enquête

Les résultats de la présente enquête serviront au Ministère de la Santé et ses partenaires dans le but d'élaborer un plan d'introduction et de communication autour du vaccin anti HPV.

## 8. Tâches et Responsabilités du (de la) consultant(e)- Bureau d'études

Le (la) consultant(e) ou le bureau d'études conduira le processus de développement du protocole, de la collecte et de l'analyse des données.

Il (elle) sera chargé (e) de :

- a) Préparer la note méthodologique relative aux deux volets de l'enquête
- b) Proposer un protocole de recherche respectant la procédure de l'UNICEF relative aux normes éthiques en matière de collecte et d'analyse des données, de recherche et d'évaluation (avril 2021 voir annexe : No1). ) et ses directives relatives aux les considérations éthiques pour la collecte de données à distance en période de pandémie de COVID-19 (voir annexe : No3). Tout en incluant un chronogramme réaliste et tenant compte des contraintes de délais pour la mise en œuvre des activités.
- c) Recruter, former et déployer les enquêteurs pour la collecte des données.
- d) Superviser et coordonner la collecte des données.
- e) Traiter et analyser les données.
- f) Soumettre un rapport des résultats préliminaires.
- g) Organiser une session de restitution des résultats préliminaires en présence des parties prenantes.
- h) Soumettre le rapport final de l'étude, prenant en compte les observations. les aspects suivants devront être couverts dans le rapport :
  - Le niveau de connaissance , les attitudes et les perceptions de la population par rapport au cancer du col de l'utérus et au vaccin anti HPV y compris la perception de la population vis-à-vis des risques du cancer du col de l'utérus, des moyens financiers nécessaires pour sa prise en charge, le taux de mortalité et le taux des personnes atteintes de cette maladie, ...etc ;
  - Les sources d'information utilisées par la population marocaine y compris les adolescentes, les population migrantes et réfugiées en matière du cancer du col de l'utérus ;
  - Les attentes de la population par rapport aux éventuelles solutions envisageables pour lutter contre le cancer du col de l'utérus ;
  - Le degré d'acceptabilité de la population par rapport à la vaccination anti HPV et les causes d'un éventuel rejet du vaccin.
  - Les recommandations pour orienter le plan de communication pour l'introduction du vaccin

## 9. Livrables et calendrier de la consultation

Le(s) consultant(s) / Bureau d'études devront produire les livrables décrits sur le tableau ci-dessous.:

La durée globale sera de **40 jours/homme** étalés sur une période de deux (02) mois à partir de la signature du contrat. Les soumissionnaires doivent fournir un échéancier détaillé dans leur proposition technique.

**Au regard du caractère urgent de cette enquête, les soumissionnaires devront proposer un plan de travail précis tenant obligatoirement compte de la nécessité de finaliser la phase de collecte de données et de restitution des résultats préliminaires qualitatifs et quantitatifs dans un délai maximum de trois (03) semaines après la validation de la note méthodologique afin de permettre aux usagers des résultats de les utiliser dans les délais impartis avant le lancement de la campagne de communication pour l'introduction du vaccin.**

Le paiement de la consultation sera fait par facturation partielle **après la réception et la validation finale des livrables par le comité de pilotage** selon le calendrier suivant :

Livrables	Délais en jour/Homme	% de facturation
1. Note méthodologique (Inception Report-)	5 jours	10%
2. Rapport de la phase de collecte de données avec présentation power point	15 jours	30%
3. Rapport provisoire y compris un résumé exécutif	10 jours	30%
4. Rapport final y compris résumé exécutif en arabe, français et anglais et une présentation PowerPoint des conclusions et résultats clés	10 jours	30%
Total	40 jours	

## 10. Supervision de la consultation

La consultation sera placée sous la supervision de la Spécialiste en Communication pour le Développement du bureau UNICEF Maroc.

Un comité de pilotage présidé par le Ministère de la Santé sera mis en place pour diriger le processus de réalisation de l'enquête. Ce comité aura pour mission de : (i) valider les livrables des consultants ; (ii) faciliter la dissémination des résultats.

Le respect des considérations éthiques conformément à la procédure de l'UNICEF en la matière sera supervisé par le Spécialiste de la Planification, du Suivi et Evaluation de l'UNICEF.

Les bureaux d'études ou les consultant.e.s fourniront une mise à jour périodique en ce qui concerne les progrès, les défis rencontrés, les appuis requis ou proposés.

### 11. Profil de(s) consultant(s) / bureau d'études

Cette consultation est ouverte aux consultant.e.s individuel.le.s et aux bureaux d'études et de consulting expérimentés dans la conduite de travaux de recherche sur les questions de santé publique, de communication pour le changement comportemental et social, de développement et sciences sociales.

Le chef d'équipe doit avoir un diplôme universitaire supérieur en santé publique, sciences sociales, statistiques ou équivalent avec une expérience avérée dans la gestion de projets similaires, en particulier dans les projets de recherche sociale quantitatives et qualitatives. Il/elle devra disposer de connaissances et expériences pratiques en matière de droits de l'enfant

#### Expérience :

- De préférence, le/la consultant.e principal.e devra justifier :
  - Justifier d'au moins 7 années d'expérience dans les études recherche, et enquêtes dans le domaine du développement social et de la communication.
  - Avoir une bonne connaissance du système de santé marocain et du règlement sanitaire international est souhaitable;
  - Avoir une bonne maîtrise des outils de planification et d'évaluation des questions de santé publique est souhaitable.
  
- L'équipe de recherche doit :
  - Avoir une solide expérience professionnelle en matière de recherche qualitative et quantitative (collecte et analyse de données statistiques, facilitation de formations et de groupes de discussion, collecte et analyse de données qualitatives, la recherche formative, les études, enquêtes CAP, etc.).
  - Disposer d'excellentes compétences en analyse, en présentation et en rédaction en français et arabe.

- Avoir une expérience dans la coordination d'équipes diverses et la communication avec des individus / groupes à tous les niveaux.
- Les membres de l'équipe de recherche doivent avoir un diplôme universitaire en sciences sociales ou équivalents et des connaissances et expérience pratiques en matière de droits de l'enfant.

Dans le cadre de cette consultation, les membres de l'équipe doivent démontrer pendant tout le processus, de la sensibilité vis-à-vis de la protection des enfants / droits des enfants, la diversité des questions culturelles, de genre, de religion, de race, de nationalité, d'âge, etc. et le respect strict de la politique et des lignes directrices de protection de l'enfance de l'UNICEF.

## 12. Considération éthiques

Cette enquête doit être menée dans le respect de la procédure de l'UNICEF relative aux normes éthiques en matière de collecte et d'analyse des données, de recherche et d'évaluation (avril 2021) et ses directives relatives aux considérations éthiques pour la collecte de données à distance en période de pandémie de COVID-19 (voir annexe : No3). Ces normes reconnaissent explicitement la Déclaration d'Helsinki (1964) et ses modifications connexes, dont elles reflètent l'esprit et l'intention, en soulignant l'importance du respect et de la protection des droits fondamentaux.

Plus précisément, en ce qui concerne la participation prioritaire des enfants aux activités de collecte et d'analyse de données, de recherche et d'évaluation, les présentes normes s'efforcent d'appliquer les principes relatifs à l'intérêt supérieur de l'enfant, à la non-discrimination et à la participation de la Convention relative aux Droits de l'Enfant.

Dans le cadre de cette Procédure, les exigences et les principes relatifs à la production de données probantes s'appliquent aux quatre questions éthiques centrales, à savoir :

- Les avantages et préjudices ;
- Le consentement éclairé ;
- Le respect de la vie privée
- La confidentialité ;
- Le paiement et les indemnités.

Ils expriment aussi, en particulier, la position de l'UNICEF à l'égard des conflits d'intérêts et du financement éthique des activités de production de données probantes.

A cet effet, les propositions d'offres techniques dans le cadre de cet appel d'offres doivent obligatoirement identifier clairement, les questions éthiques potentielles et les méthodes à adopter ainsi que les processus d'examen éthique et de contrôle du processus de l'évaluation.

Ceci impliquera **entre autres** que toutes les entrevues soient effectuées avec le consentement des personnes interrogées et que ces dernières soient informées au préalable de l'objectif de l'entrevue

et de la façon dont les résultats seront utilisés, qu'elles soient informées que les données recueillies et toute déclaration au sujet des questions abordées seront gardées confidentielles et les répondants ne seront pas nommés ou identifiés dans les rapports à l'égard de leurs déclarations, que toutes les personnes interrogées soient convenues sans contrainte de prendre part à la consultation et avoir la possibilité de se retirer ou de ne pas participer à tout moment pendant le processus et que toutes les données recueillies soient confidentielles et les noms des individus supprimés à partir des données et remplacés par des codes dans les notes de la consultation.

Par ailleurs, l'évaluation des offres techniques en compétition dans le cadre de cet appel d'offre, prendra également en considération l'importance accordée à la définition des implications éthiques et des stratégies d'atténuation relatives à l'élaboration et à la mise en œuvre de la collecte et de l'analyse de données.

A cet effet, les soumissionnaires devront fournir des informations détaillées sur les moyens qui seront utilisés pour s'assurer que les considérations éthiques sont concrètement prises en compte et comment elles seront anticipées et adressées dans le contexte de la collecte de données à distance par l'équipe de l'enquête, y compris les consentements éclairés des sujets majeurs de plus de 18 ans et des mineurs auprès de leurs parents ou tuteurs légaux.

Selon la procédure de l'UNICEF relative aux normes éthiques en matière de collecte et d'analyse des données, de recherche et d'évaluation, les personnes et les membres de l'équipe en charge de la collecte de données primaires impliquant des sujets humains doivent avoir reçu une formation de base à l'éthique.

Par ailleurs dans le contexte actuel toujours étant marquée par la pandémie de la Covid-19, les soumissionnaires prendront toutes les dispositions idoines en vue d'obtenir les consentements des répondants adultes et mineur.e.s. par téléphone pour l'administration de tout questionnaire en ligne.

**le rapport méthodologique (livrable 1) devra décrire de façon explicite et détaillée, l'ensemble des dispositions qui seront mises en place par les soumissionnaires pour la prise en compte des considérations d'ordre éthique ainsi que des contraintes liées à la crise de la Covid-19.**

### 13. Dossier de l'offre

Les soumissionnaires sont invité.e.s à fournir les documents suivants pour la candidature :

### 14. Offre technique :

L'offre technique doit comprendre, mais sans s'y limiter, ce qui suit :

- a) Une Proposition technique prenant en considération les orientations fournies dans les TDRs (contexte, objectifs, méthodologie, considérations éthiques, mécanismes de contrôle

qualité). Des variations peuvent être proposées sur la base des raisons techniques pour garantir la qualité des livrables requis.

- b) Le profil du bureau d'études/ (enregistrement officiel, domaines d'intervention, expérience au Maroc, etc.).
- c) La preuve d'expérience dans la conduite de travaux de recherche socio-anthropologique, la conduite d'enquêtes CAP, d'évaluation de programmes et projets de communication, de recherche formative... .
- d) Le CV du/de la consultant.e principal candidat.e à la présente mise en concurrence **et les CV des membres de son équipe.**
- e) La Structure et les rôles des membres de l'équipe de recherche.
- f) Un Plan de travail et un calendrier détaillé prenant en compte la situation de crise actuelle et les contraintes de délais pour l'achèvement de tous les travaux.

## 15. Offre Financière

Les soumissionnaires devront fournir une offre financière **détaillée** incluant tous les frais pour compléter l'ensemble du projet (coûts journaliers et frais en lien avec la méthodologie proposée)

## 16. Méthodologie d'évaluation des offres

L'évaluation des offres sera faite en fonction d'une pondération des critères d'évaluation technique et financière.

### **Evaluation de l'offre technique (pondération de 70% de la note globale)**

**Un score technique (St)** avec un maximum de 100 points est attribué à la proposition technique.

**Le score technique (St)** sera attribué selon le tableau ci-dessous :

<b>EVALUATION TECHNIQUE</b>	<b>(max. 100 points)</b>
<b>Réponse globale</b>	<b>(20 points)</b>
Correspondance globale entre les exigences de TDR et la proposition /Compréhension des tâches et des objectifs, exhaustivité et cohérence de la réponse	20
<b>Méthodologie et approche</b>	<b>(50 points)</b>
Qualité de l'approche proposée / méthodologie	30
Qualité du plan de travail proposé	10

Prise en compte des considérations éthiques dans la génération des évidences auprès des enfants/ Description explicite et détaillée, de l'ensemble des dispositions qui seront mises en place par le bureau d'études pour la gestion des considérations d'ordre éthique ainsi que les contraintes liées à la crise de la Covid-19.	10
<b>Profil du candidat / Capacité technique</b>	<b>(30 points)</b>
Pertinence du Profil et de l'expérience du bureau d'études et des membres de l'équipe en charge de la mission par rapport au présent projet	20
Les références de projets et d'études/enquêtes similaires (02 points par référence valide avec un maximum de 10 points)	10
<b>EVALUATION TECHNIQUE - Total des Points</b>	<b>100</b>

Une offre qui ne répond pas aux critères d'éligibilité des termes de référence ou qui n'atteint pas le seuil technique minimal de qualification **de 70 points sur 100** sera rejetée à l'issue de cette première étape.

Les candidats retenus peuvent être invités à un entretien pour une nouvelle évaluation technique.

#### **Evaluation de l'offre financière (pondération de 30% de la note globale)**

La proposition financière de l'offre économiquement la moins chère (**Om**) sera appréciée en fonction du prix global et de la cohérence dans la décomposition dudit prix global et recevra un **score financier (Sf)** de 100 points.

<b>EVALUATION FINANCIERE</b>	<b>(max. 100 points)</b>
Coût total estimé du contrat (incluant les frais de déplacement et toutes autres charges liées à la réalisation des prestations)	100
<b>EVALUATION FINANCIERE - Total des Points</b>	<b>100</b>

Les scores financiers des autres offres (F) seront calculés selon la formule suivante :

$$Sf = 100 \times Om/F$$

*Om* : l'offre économiquement la moins chère

*F* : Prix de l'offre

### **Evaluation Finale de l'offre globale**

L'évaluation finale de l'offre sera faite en fonction d'une pondération des Critères d'évaluation Technique et Financière :

Le **score technique (St)** et le **score financier (Sf)** de chaque offre seront ensuite combinés en un **score global (Sg)** par offre selon la répartition suivante :

$$St = 70\% \text{ de la note globale}$$

$$Sf = 30\% \text{ de la note globale.}$$

Le score global attribué aux offres permettra un classement des offres par l'application de la formule suivante, qui déterminera l'offre la meilleure au regard des critères de sélection proposés pour la mission :

$$Sg = (St \times 70\%) + (Sf \times 30\%)$$

**Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu le score global (Sg) le plus élevé.**

## **17. Soumission et processus de sélection**

Cette consultation est ouverte aux consultants individuels et aux bureaux d'études et de consulting.

Les soumissions doivent être adressées en format électronique **exclusivement** à l'adresse suivante: **rabatbids@unicef.org**, qui est la seule adresse e-mail acceptable **au plus tard le 28 juin 2021** dernier délai de réception des offres, en mentionnant dans l'objet du message « **OFFRE POUR CONSULTATION : « REALISATION D'UNE ENQUETE DE PERCEPTION ET ACCEPTABILITE DE LA VACCINATION ANTI HPV »** »

Les propositions reçues à une autre adresse électronique seront invalidées.

Toutes les propositions doivent être par courrier électronique et sous forme de fichier PDF (Portable Document Format).

La **proposition technique** et la **proposition financière** doivent être **envoyées sous forme de fichiers séparés** et clairement indiquées dans le nom du fichier ; par exemple. Proposition technique de la



société ABC. pdf; Proposition financière de la société ABC.pdf. Aucune information sur les prix ne doit être fournie dans la proposition technique.

Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable.

Toute question concernant cette consultation, (uniquement pour des informations et non pas pour les soumissions), doit être adressée à M. Adnane Benbrahim à l'adresse : [abenbrahim@unicef.org](mailto:abenbrahim@unicef.org).